

Vers un écosystème durable de l'avortement :

Un cadre pour la conception, l'action et l'évaluation des programmes



© 2021 Ipas

Citation : Ipas. (2021). *Vers un écosystème durable de l'avortement : Un cadre pour la conception, l'action et l'évaluation des programmes*. Chapel Hill, NC: Ipas.

Ipas travaille partout dans le monde pour que les femmes et les jeunes filles puissent bénéficier d'une meilleure santé et de plus de droits en matière de sexualité et de procréation grâce à un accès et un recours élargis aux services d'avortement sécurisé et de contraception. Nous croyons en un monde où chaque femme et chaque fille a le droit et la capacité de déterminer sa propre sexualité et sa santé procréative.

Ipas est une organisation à but non lucratif enregistrée sous le numéro 501(c)(3). Toutes les contributions attribuées à Ipas sont déductibles des impôts dans la mesure autorisée par la loi.

Pour plus d'information ou pour faire un don à Ipas :

Ipas
P.O. Box 9990
Chapel Hill, NC 27515 USA
1.919.967.7052
www.ipas.org

Sommaire

L'écosystème de l'avortement.....	2
Comprendre les huit composantes de l'écosystème de l'avortement.....	3
Comprendre les dynamiques de l'écosystème de l'avortement	6
Maintenir l'écosystème de l'avortement	9
Planifier la durabilité de l'écosystème.....	11



Les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en 2015 représentent une vision et un plan d'action collectifs vers le progrès mondial. De l'éradication de la pauvreté et de la réduction des inégalités à la garantie de la bonne santé et du bien-être pour tous, chaque État membre des Nations Unies a accepté, par le biais des ODD, de lancer un appel mondial à l'action et de se tenir mutuellement responsables de la résolution des problèmes ou des obstacles qui entravent les progrès vers l'un de ces objectifs.

Que des individus se trouvent dans l'(in)capacité d'interrompre une grossesse non voulue en toute confiance et en toute sécurité est un défi qui perdure encore aujourd'hui.

Pour soutenir l'autonomie et l'égalité entre les sexes, les ODD exigent de tous les gouvernements qu'ils garantissent un accès universel aux soins de santé sexuelle et reproductive (SSR) d'ici 2030. Tout gouvernement qui ne garantit pas un accès durable à des soins d'avortement de qualité et à la portée de toute personne qui en a le besoin ne peut prétendre avoir satisfait cette exigence.


Le présent cadre de durabilité est la réponse qu'apporte l'pas au besoin urgent de soutenir et de responsabiliser les gouvernements pour lesquels garantir l'accès à des soins d'avortement sécurisé reste un défi – et qui, pour cette raison, continuent de contribuer à un taux de mortalité maternelle élevé et à d'autres problèmes.

En recourant à une approche centrée sur l'être humain, ce cadre reconnaît que la **durabilité** des soins d'avortement est dynamique et qu'elle nécessite une réflexion novatrice sur la manière de coopérer avec l'ensemble des partenaires pour atteindre les objectifs et trouver un équilibre fragile entre de nombreux facteurs différents. Cela signifie qu'une approche nouvelle doit être adoptée afin de relever d'anciens défis.

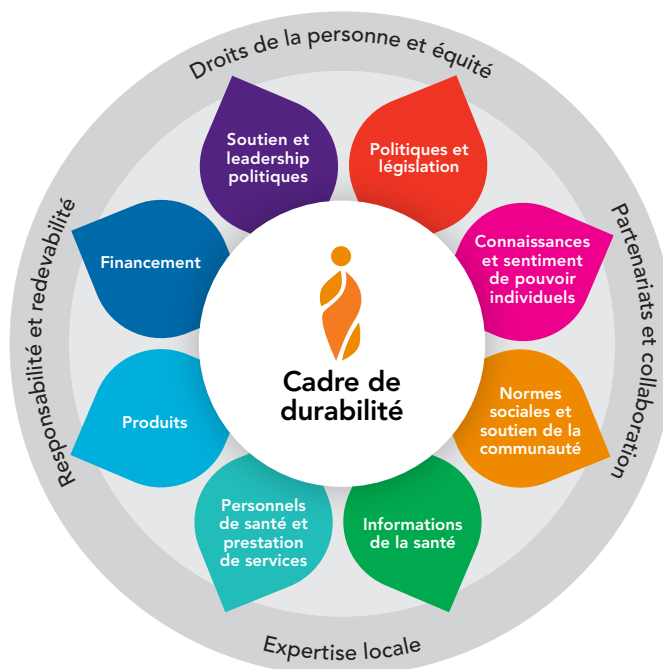


L'écosystème de l'avortement

Notre approche consiste initialement à nous concentrer sur l'individu, dans le but de mieux comprendre la complexité de l'environnement dans lequel les personnes prennent des décisions en matière d'avortement — ou, dans ce que nous appelons, **l'écosystème de l'avortement**.

 Nous définissons un écosystème durable d'avortement comme une série de « **conditions dynamiques dans lesquelles des acteurs et des systèmes locaux résilients sont activement responsables et engagés en faveur du droit à l'avortement et répondent aux besoins de chacun en matière d'avortement** ».

Afin de parvenir à un équilibre et de garantir un système de soins d'avortement engagé et réactif, nous avons identifié huit éléments de programmation essentiels tant pour agir que pour évaluer. Chaque élément de programmation est dérivé de l'écosystème d'avortement qui entoure l'individu et y est relié. Nous pensons que comprendre et aborder l'écosystème de l'avortement par le biais de cette approche aidera les concepteurs de programmes à mieux comprendre et ainsi à améliorer l'environnement pour qu'il favorise la prise de décision de tout individu en matière d'avortement. Compris de cette manière, les programmes mis en œuvre peuvent eux-mêmes être plus efficaces et plus réactifs pour garantir la prise en charge à l'échelle nationale et l'accès durable aux soins d'avortement de qualité centrés sur la personne.



Comprendre les huit composantes de l'écosystème de l'avortement

Dans cette section, nous présentons les huit éléments clés de la programmation qui correspondent à l'écosystème de l'avortement. Pour chaque élément, nous décrivons la vision globale de la durabilité qui lui correspond et la manière dont cet élément interagit avec les autres éléments dans le cadre de l'écosystème.



CONNAISSANCES INDIVIDUELLES ET AUTONOMIE

Dans un écosystème durable de l'avortement, les femmes et les jeunes filles disposent d'informations de qualité, exactes et précises, et elles les comprennent, ce qui leur permet de prendre des décisions en matière de santé reproductive et de pouvoir agir de manière autonome pour faire leurs propres choix concernant l'avortement. Les connaissances reposent sur un environnement où les normes sociales favorisent le libre choix et l'accès à des informations exactes et précises sur la santé sexuelle et reproductive, et notamment une éducation complète à la sexualité. Des normes sociales progressistes, notamment en ce qui concerne les dynamiques de genre et de pouvoir, favorisent un environnement dans lequel les femmes et les jeunes filles peuvent prendre leurs propres décisions en toute autonomie. Le soutien social environnant est à même de permettre l'obtention d'informations exactes et précises et favorise l'autonomie des femmes et des jeunes filles. Lorsque les membres de la communauté ont les connaissances nécessaires et jouissent d'autonomie, ils peuvent à leur tour influencer le processus politique et contribuer à façonner un environnement politique qui soutienne à l'avortement.



NORMES SOCIALES ET SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ

Dans un écosystème durable de l'avortement, les normes sociales sont dépourvues de stigmatisation et de discrimination à l'égard de l'avortement et favorisent la capacité des personnes à exercer leurs droits à la santé sexuelle et reproductive. Les organisations de la société civile et les autres membres de la communauté sont informés et habilités à défendre les droits des femmes et des jeunes filles, et s'engagent à tenir les autorités responsables de leurs actes. Les normes sociales et les attentes en matière d'avortement peuvent influencer sur la question de savoir si, où, et comment, les individus recherchent des informations et des soins et services de santé. Dans un écosystème durable de l'avortement, les femmes et les jeunes filles qui cherchent à obtenir des soins peuvent obtenir un soutien social auprès de divers membres de la communauté.



SOUTIEN POLITIQUE ET LEADERSHIP

Dans un écosystème durable de l'avortement, les partenaires gouvernementaux démontrent qu'ils accordent la priorité à la santé et aux droits reproductifs en respectant, protégeant et remplissant leurs obligations en matière de droits humains. Accorder la priorité à l'avortement, signifie s'engager à garantir un accès substantiel aux soins complets d'avortement pour toutes les personnes qui en ont besoin et ce, en s'appuyant sur les informations sanitaires disponibles. Pour pouvoir maintenir cette qualité de soutien et de leadership politiques, des champions ou militants efficaces et fiables qui défendent l'accès à l'avortement sont présents et actifs à tous les échelons du gouvernement et du système de santé (dans le public comme dans le privé) ; en outre, il existe un mouvement fonctionnel et cohérent au sein de la société civile qui reste mobilisé autour du plaidoyer favorable à l'avortement pour exiger que des comptes soient rendus en matière d'accès aux soins et services.



POLITIQUE ET LÉGISLATION

C'est la qualité du soutien et du leadership politiques qui détermine le cadre juridique et politique nécessaire à la réalisation des droits à l'avortement des personnes. Il s'agit avant tout des lois, des politiques et des autres dispositions réglementaires qui soutiennent les soins complets d'avortement, les soins après avortement et l'avortement médicamenteux ainsi que la santé et le bien-être sexuels et reproductifs en général. Les lois et les politiques sur l'égalité des sexes, sur la santé publique et sur la protection contre la violence sont aussi des aspects essentiels et déterminants de ce cadre juridico-politique nécessaire à la réalisation des droits à l'avortement.



FINANCEMENT

Le financement de l'écosystème de l'avortement comprend toute une gamme de mécanismes destinés à garantir un accès durable, abordable et équitable aux soins d'avortement à travers l'ensemble du système de santé. Le soutien et le leadership politiques sont essentiels pour garantir un engagement favorable à la mise en place de ces mécanismes de financement. À mesure que l'écosystème de l'avortement se rapproche de la durabilité et devient pérenne, les plans et les budgets nationaux doivent prévoir des augmentations progressives des allocations destinées aux soins d'avortement afin de répondre aux besoins sanitaires de la population. La société civile et les groupes communautaires sont engagés et participent au plaidoyer pour défendre le financement de l'accès à l'avortement et ont la capacité de générer des ressources à cet effet.



PRODUITS DE BASE

On entend par produits d'avortement de base les médicaments et les fournitures nécessaires aux soins et services d'avortement. La disponibilité durable de ces produits nécessite une chaîne d'approvisionnement dans laquelle les systèmes locaux s'engagent à ce que les produits soient disponibles au bon endroit, au bon moment, en quantité suffisante et dans de bonnes conditions. Les systèmes locaux sont éclairés par les politiques et la législation en vigueur et sont financés de manière à ce qu'ils aient la capacité de respecter cet engagement. Les produits sont disponibles de manière ininterrompue dans le temps et les personnes ont accès aux médicaments d'avortement de manière autonome. Les décisions d'une personne en matière d'avortement sont fondées sur ses besoins et ses préférences, et non en fonction des stocks disponibles.



PERSONNEL DE SANTÉ ET PRESTATION DE SOINS ET SERVICES

Dans le secteur privé comme dans le public, les soins et services d'avortement sont fondés sur des éléments scientifiques avérés et sont tributaires des besoins individuels et communautaires. L'accès universel aux soins et services est maintenu et soutenu par les politiques et la législation en vigueur, par un financement approprié et par un approvisionnement adéquat. La prestation de services est dépourvue de toute stigmatisation, elle est respectueuse des droits humains et elle est mise à disposition grâce à la présence d'un personnel médical formé et encadré conformément aux normes cliniques et de prestation de soins en vigueur. Les résultats de la prestation de soins permettent une amélioration continue de la qualité des soins, répondent aux besoins de la communauté et soutiennent et éclairent la volonté politique et l'action.

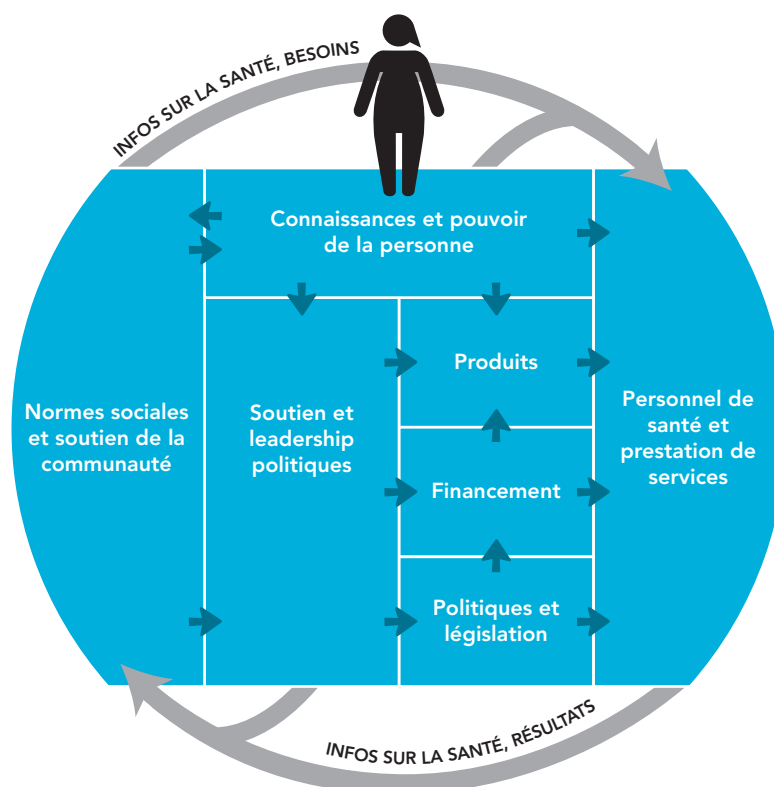


INFORMATIONS SANITAIRES

Dans un écosystème durable de l'avortement, des systèmes d'information et des capacités locales sont maintenues en place afin d'identifier, de recueillir, de documenter et d'utiliser les données sur les besoins réels et émergents en santé reproductive, y compris en matière d'avortement. La société civile et les partenaires communautaires participent à l'identification des besoins en matière de données, et une appropriation commune des résultats s'opère afin de veiller à ce qu'ils influencent positivement l'écosystème des soins d'avortement. La programmation sanitaire utilise les données issues des résultats sanitaires pour établir des priorités, développer et mettre en œuvre des programmes qui répondent efficacement aux besoins en soins d'avortement.

Comprendre les dynamiques de l'écosystème de l'avortement

Les huit composantes clés de la programmation servent non seulement à définir les priorités de la programmation, mais aussi à décrire les aspects d'un écosystème de l'avortement dynamique et interdépendant. Il est important de comprendre comment ces composantes fonctionnent les unes par rapport aux autres et de comprendre les principales intersections de l'écosystème qui entrent en jeu lors de la prise de décision en matière d'avortement. Le système complexe décrit ci-dessus reconnaît l'avortement pour ce qu'il est – c'est-à-dire, une composante particulièrement problématique, parfois imprévisible mais d'une importance capitale des programmes de santé sexuelle et reproductive.



Notre approche suggère que pour être efficaces, les programmes doivent comprendre et surfer efficacement sur les différentes relations qui coexistent au sein de l'écosystème de l'avortement. Ne pas le faire, compromettrait la possibilité de pérenniser la prise en charge des soins d'avortement. Ce qui suit est un résumé des relations au sein de cet écosystème.

- Nous devons comprendre l'écosystème en partant de l'individu et sur la base **des connaissances et de l'autonomie de chacun**. Que sait la personne sur les soins d'avortement et sur la manière de les obtenir ? Quel est son niveau de

confiance pour s'approprier et revendiquer ce savoir ? Placer la personne individuelle au centre de l'écosystème signifie que nous pouvons discerner et comprendre plus clairement l'environnement dans lequel les individus prennent des décisions concernant l'avortement.

- Les attitudes individuelles proviennent, et servent souvent à renforcer, **les normes sociales de la communauté et le soutien** qui les accompagnent. Comprendre les communautés qui entourent une personne permet d'obtenir des informations sur les normes sociales et le soutien disponible, ou non, en matière d'accès à l'avortement. Ces communautés déterminent directement la teneur des informations dont disposent les personnes et la confiance qu'elles ont pour rechercher et obtenir les soins dont elles ont besoin.
- Les individus, ainsi que leurs communautés, déterminent directement les niveaux **de soutien politique et de leadership** qui existent en faveur des soins d'avortement. Dans un écosystème qui fonctionne bien, les décideurs politiques répondent directement aux communautés et aux personnes qu'ils représentent. Les facteurs qui influencent les politiques en matière de soins d'avortement sont nombreux, et trop souvent nous voyons l'avortement utilisé comme un outil de ralliement politique et/ou de réduction au silence. Notre expérience nous enseigne cependant que les communautés ont le pouvoir de transformer et de dépolitiser l'avortement lorsqu'il est exigé collectivement et qu'il est traité comme une question de santé et de droits humains.
- Grâce à la force du soutien politique et du leadership, la probabilité de voir adoptées des **politiques et des législations** favorables à l'avortement soutenant un large accès aux soins et services augmente substantiellement. De telles lois et politiques, accompagnées d'un engagement et d'un soutien politiques solides, permettront une influence positive sur les niveaux de **financement** alloués et consacrés aux soins d'avortement au sein du système de santé public.
- Lorsque des communautés et des personnes dotées de connaissances et d'autonomie exigent que les soins d'avortement soient mis à disposition de manière à répondre à leurs besoins, il est fort probable qu'elles aient également la capacité d'influencer et de faire pression sur les systèmes locaux responsables de l'approvisionnement des **produits** d'avortement au sein de l'écosystème, y compris par le biais du secteur privé. L'accès aux médicaments d'avortement en dehors des établissements de santé est une considération importante pour atteindre l'équilibre entre l'offre et la demande, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système de santé public. Le système de santé public exigera, cependant, du gouvernement qu'il garantisse la mise en place de lois et de politiques de soutien ainsi que des enga-

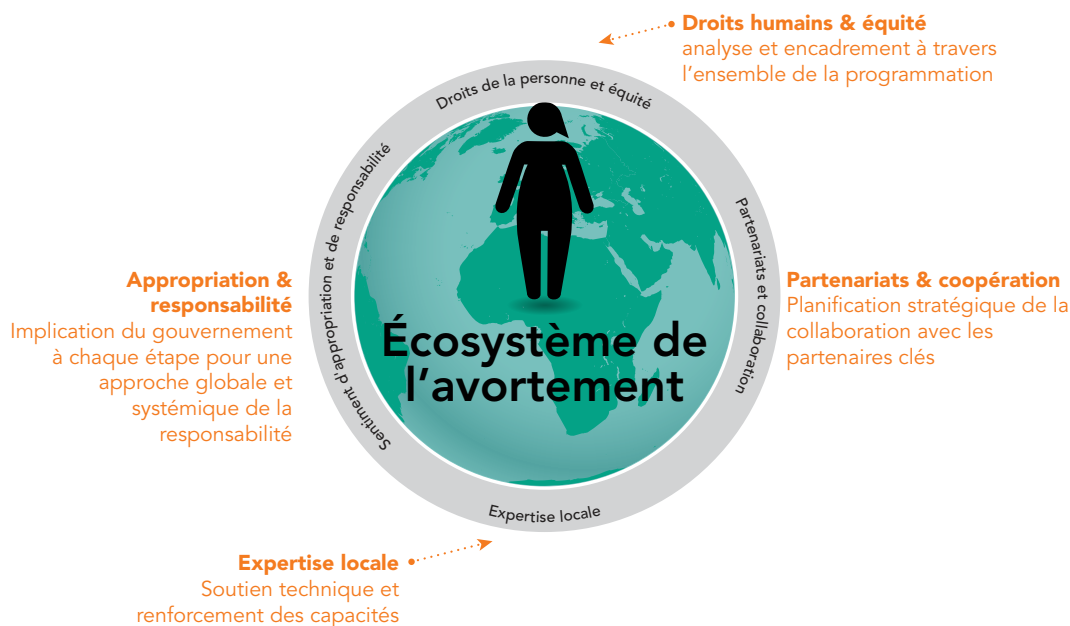
gements financiers adéquats pour s'assurer qu'une chaîne de distribution publique fonctionnelle soit mise en place et soit approvisionnée de manière à couvrir les besoins de tous.

- Grâce à des lois et des politiques favorables, à un financement adéquat et à un système fonctionnel d'approvisionnement en produits de base, le gouvernement dispose des moyens pour que le **personnel de santé et le système de prestation de services** permettent la prise en charge des soins d'avortement conformément aux normes internationales en matière de qualité et de droits humains, et répondent aux besoins de chaque individu desservi.
- Afin de favoriser la durabilité de l'écosystème, il est également nécessaire de disposer d'un système global d'**information sanitaire** capable de générer et transmettre les données sur les besoins ainsi que sur les résultats en matière de santé. Les personnes et les communautés génèrent des données sur les *besoins sanitaires* à l'intérieur de l'écosystème ; ces informations peuvent servir à générer une demande d'accès à l'avortement dans le secteur privé et public mais aussi, à répondre à la demande individuelle en produits d'avortement. Le système de santé doit également produire des informations sur les *résultats sanitaires* concernant les soins d'avortement. Ces informations sont des éléments importants qui peuvent être utilisés par les communautés et les dirigeants politiques pour garantir et maintenir une pression et une responsabilité durables fondées sur des éléments probants afin d'améliorer les résultats sanitaires et mieux répondre aux besoins de chacun en matière de soins d'avortement sécurisé.

Maintenir l'écosystème de l'avortement

L'écosystème de l'avortement ne peut être maintenu s'il n'est pas suffisamment dynamique pour s'adapter et résister aux changements. Notre approche tient compte de quatre « moteurs » essentiels qui propulsent les efforts déployés en vue d'aboutir à un écosystème plus équilibré et plus résistant. Ces moteurs nous éclairent et nous indiquent comment les activités doivent être planifiées et mises en œuvre.

Pour ancrer le travail des partenaires, pour favoriser l'appropriation au niveau nationale et garantir l'efficacité maximale des programmes, toutes les activités doivent être menées conformément aux principes suivants :



- **Droits humains et Équité.** Les droits humains sont universels et indivisibles. Lorsque les droits à la santé liés à l'avortement sont fermement ancrés dans le système de santé public, la probabilité de voir les soins d'avortement maintenus dans le temps augmente. Pour ce faire, l'analyse, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies fondées sur les droits humains doivent s'adapter au contexte et être appliquées de manière régulière et cohérente à tous les aspects de la programmation.
- **Partenariats et coopération.** Pour que l'écosystème puisse maintenir un réseau solide de relations, des partenariats efficaces et une coopération à long terme, un engagement précoce et fréquent auprès des principaux acteurs et partenaires

est essentiel pour susciter des discussions de planification stratégique et de coopération tout au long de la mise en œuvre des programmes.

- **Expertise locale.** Sans expertise locale pour guider les progrès, l'écosystème de l'avortement ne survivra pas. Tous les programmes doivent donc donner la priorité à l'appropriation locale, ce qui implique de consacrer suffisamment de temps et d'engagement à ce moteur dès le départ. Les programmes doivent apporter régulièrement un soutien technique, une assistance et un renforcement des capacités là où cela est nécessaire.
- **Appropriation et responsabilisation.** Pour démontrer leur engagement, les acteurs gouvernementaux doivent avoir la possibilité de s'engager à chaque étape importante du travail. Les approches réussies impliquent un degré d'appropriation et de responsabilisation envers le programme qui signifie souvent de travailler avec les communautés locales et les associations de professionnels de santé afin d'éduquer et de responsabiliser les décideurs politiques et les autorités sanitaires de manière à ce qu'ils répondent aux besoins des personnes qu'ils desservent.

Tout cela doit se traduire par une nouvelle manière de travailler et d'aborder les soins d'avortement sécurisé. Cela signifie qu'il faut penser au-delà de tout projet isolé et qu'il faut planifier progressivement l'élimination éventuelle de toute programmation à grande échelle. Il s'agit donc de recourir à une approche globale et systématique initiée dès la phase de conception du programme. Une telle évolution est indispensable pour le secteur pour lui permettre d'améliorer substantiellement la programmation, de trouver une voie d'expansion et, surtout, de mesurer l'impact en fonction de la durabilité de *l'écosystème de l'avortement*, plutôt qu'en fonction des résultats de la prestation de services.

Planifier la durabilité de l'écosystème

Ipas a développé une ressource complémentaire à ce cadre, intitulée *Pour un écosystème durable de l'avortement : étapes de mise en application*. Cette ressource, accompagnée d'une Boîte à outils pour la durabilité, couvre tout ce dont les équipes et les planificateurs de programmes auront besoin pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de soins d'avortement durables.

Pour toutes questions concernant les outils et les ressources en matière de durabilité, veuillez-vous adresser par email à : TArequests@ipas.org.



P.O. Box 9990 • Chapel Hill, NC 27515 USA
1.919.967.7052 • www.ipas.org

